

Rueil-Malmaison, le 7 avril 2021

Référence Celgene : 1485/21/VL-AL

Objet : Arrêt de l'Autorisation Temporaire d'Utilisation Nominative – IDHIFA® , 50 mg et 100 mg, comprimés pelliculés (Enasidénib)

Madame, Monsieur, Cher Confrère,

Faisant suite à l'annonce des résultats négatifs de l'étude pivotale IDHENTIFY et l'absence d'AMM Européenne IDHIFA®, nous vous informons qu'à partir du **1er mai 2021**, Celgene ne mettra plus à disposition IDHIFA® pour toute initiation de traitement dans le cadre des Autorisations Temporaires d'Utilisation nominative.

Pour tous les patients ayant initié le traitement par IDHIFA® avant la date du 1^{er} mai 2021 dans le cadre des ATUn, Celgene continuera à fournir le traitement.

Dans ce cadre-là, nous vous rappelons que vous devrez suivre le **protocole d'utilisation thérapeutique et recueil d'informations (PUT)** disponible sur le site de l'ANSM et de nous transmettre les fiches de suivi médical pour chacun de vos patients.

Le processus de commande reste inchangé et les commandes doivent nous être adressées à :

Cellule ATU IDHIFA® : ☎ Fax : 05 57 77 85 01

Pour toute question d'information médicale non liée directement à une commande de notre produit IDHIFA®, notre département d'information médicale se tient à votre entière disposition au numéro vert suivant : **+33 (0)1 58 83 84 96**.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, Cher Confrère, l'expression de nos salutations distinguées.



Véronique LABLANCHE
Pharmacien Responsable Celgene



Agathe LEPAGE
Directrice Médicale Celgene